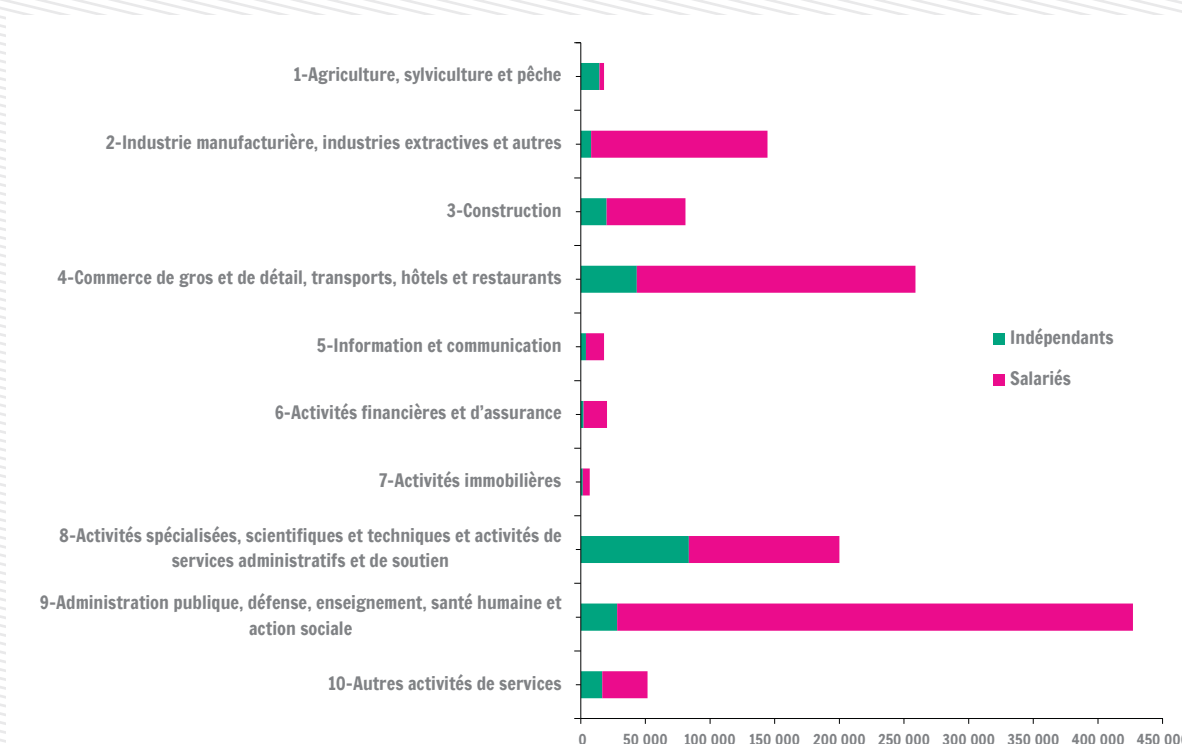


Emploi intérieur par secteur

1 226 364

C'est le nombre d'emplois en Wallonie en 2015 soit 122 925 de + qu'en 2003

Répartition de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, moyenne 2015



Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2014, BNB, version février 2017)

En 2015, l'emploi intérieur en Wallonie représente 1 226 364 personnes.

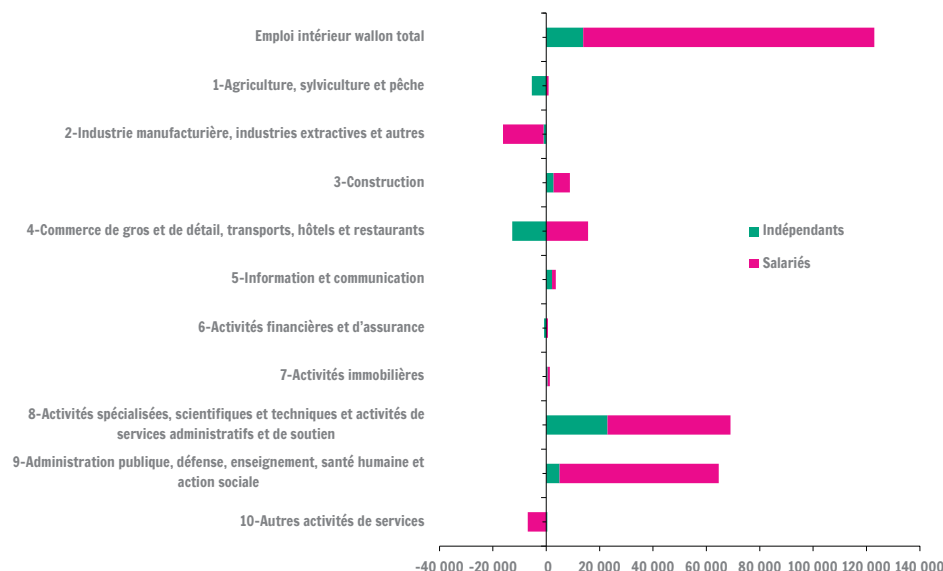
Les secteurs les plus importants en termes de volume de main-d'œuvre en Wallonie (plus de 10 % du total de l'emploi intérieur) sont par ordre décroissant : l' « Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale » (35 %), le « Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » (21 %), les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » (16 %) et l' « Industrie manufacturière, industries extractives et autres » (12 %).

En Wallonie, comme dans le reste du pays, la grande majorité des travailleurs exercent leur activité comme salarié : 82 % contre 18 % comme indépendant ou aidant.

Dans le secteur « Agriculture, sylviculture et pêche » cependant, la grande majorité des travailleurs sont indépendants (80 %).

Emploi intérieur par secteur

Croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité. 2003-2015



Entre 2003 et 2015, l'emploi intérieur wallon s'est accru de 122 925 travailleurs, soit une hausse de +11,1 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,9 %. Les quatre secteurs qui ont le plus contribué à cette croissance sont les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » (+69 029 emplois, soit une hausse de +52,7 % entre 2003 et 2015 ou un TCAM de 3,6 %), l'« Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale » (+64 632 emplois, soit une hausse de +17,8 % entre 2003 et 2015 ou un TCAM de 1,4 %), la construction (+8 879 emplois, soit +12,3 % entre 2003 et 2015 ou un TCAM de 1,0 %) et le secteur « Information et communication » (+3 574 unités, soit +24,8 % entre 2003 et 2015 ou un TCAM de 1,4 %).

Entre 2003 et 2015, c'est l'« Industrie manufacturière, industries extractives et autres » qui perd le plus d'emplois (-16 186 unités, soit -10,1 % ou -0,9 % en TCAM), suivie du secteur des « Autres activités de services » qui comprend les activités des ménages en tant qu'employeurs (-6 536 unités soit -11,2 % ou -1,0 % en TCAM), et d'« agriculture, sylviculture et pêche » (-4 556 emplois, soit -20,1 % ou -1,9 % en TCAM).

Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2014, BNB, version février 2016)

Définitions et sources

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les états membres de l'Union européenne (SEC 2010).

Pertinence et limites

Cette statistique officielle a l'avantage d'être conforme aux normes internationales SEC et d'être intégrée dans l'ensemble des statistiques économiques de la comptabilité régionale, notamment la valeur ajoutée, ce qui permet le calcul d'un indicateur tel que la productivité par tête.

Les séries de la comptabilité régionale (comme nationale) peuvent subir des révisions importantes suite à des changements dans la méthodologie ou à la réception de nouvelles informations statistiques.

Pour en savoir plus :

Les Comptes régionaux - <https://www.nbb.be/fr/comptes-regionaux>

La page « Répartition sectorielle de l'emploi intérieur » : <http://www.iweps.be/repartition-sectorielle-de-lemploi>

Personnes de contact : Valérie Vander Stricht (vva@iweps.be) - Didier Henry (dhe@iweps.be)

Prochaine mise à jour : mars 2018